

Assemblée générale annuelle de l'Association des Propriétaires du Domaine Alpine

Le samedi 28 juin 2014 à 13:30 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et rappel du déroulement de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2013
4. Finances
 - 4.1 États des recettes et déboursés 2013-2014
 - 4.2 Budget projeté pour 2014-2015
 - 4.3 Cotisations annuelles
 - 4.4 Campagne de souscription
 - 4.5 Mode de paiement
5. Barrage 5112-5113
 - 5.1 État actuel du barrage
 - 5.2 Obligations du Centre d'Expertise Hydrique du Québec (CEHQ)
 - 5.3 Communication avec la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard
 - 5.4 Communication avec la municipalité de Saint-Hippolyte
 - 5.5 Niveau de l'eau selon les recommandations de l'ingénieur
 - 5.6 Carte bathymétrique du lac Des pins
6. Environnement
 - 6.1 Analyse de l'eau de baignade
7. Site internet de l'Association des propriétaires du Domaine Alpine
8. Fête estivale Alpine le 9 août à 18h00 à la plage
9. Varia
10. Élections
11. Date de la prochaine assemblée annuelle
12. Levée de l'assemblée

Étaient présents (voir liste ci-jointe)

Du consentement de tous, Francine Gagnon préside l'assemblée et Lise Bujold agit comme secrétaire. Christina Costy assumera la traduction anglaise pour ceux qui le désirent.

1. Mot de bienvenue

Francine Gagnon, présidente, souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum. Elle souligne, par une minute de silence les décès, au cours de l'année, de M. Rémi Lamarche, M. Roderick McDonald et Mme Joanna Hebbin.

2. Adoption de l'ordre du jour

Après l'ajout du point 4.5 Mode de paiement et en varia : traduction des règlements, échange de plantes et boutures, boîtes aux lettres et déchets et fossés, Nicole Fortin propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié, elle est appuyée par Marc Hervieux. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2013.

Lise Bujold propose d'adopter le procès-verbal du 29 juin 2013 tel que rédigé. Elle est appuyée par Francine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

4. Finances

4.1 État des recettes et déboursés 2013-2014 – René Lavoie présente l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2014. Le document ayant déjà été transmis par courrier aux membres, le trésorier invite l'assemblée à poser des questions s'il y a lieu. Il précise, qu'en date du 31 mai dernier, l'association est déjà sorti du déficit causé par les travaux effectués au barrage en 2013, que le fonds d'urgence de 5 000\$ est en place et que le solde en banque est de 10 000\$. Christina Costy propose d'adopter l'État des recettes et déboursés au 31 mars 2014. Elle est appuyée par Marc Hervieux. Adopté à l'unanimité.

4.2 Budget projeté pour 2014-2015 – Le document est également parvenu aux membres lors de l'envoi annuel. Avec des revenus projetés de 9 295 \$, des dépenses d'opération de 6 324\$ et une dépense de 2 500\$ pour le barrage, nous devrions nous retrouver avec un solde de 7 313\$ en date du 31 mars 2015. Ce budget

projeté prévoit pour se faire une entrée de 5 000\$ en cotisations et 2 000\$ en fonds barrage. Nicole Fortin propose d'adopter le budget projeté pour 2014-2015, elle est appuyée par Lilian Fortin. Adopté à l'unanimité.

4.3 Cotisations annuelles –65% des cotisations sont déjà entrées. Le trésorier demande de ne pas payer par chèque postdaté précisant que cette façon de faire provoque des erreurs ou des oublies.

4.4 Campagne de souscription – Marc Hervieux soulève la question des tarifs réduits de cotisations pour les locataires de résidences. Une discussion s'enclenche autour de cette réalité et de la difficulté de gérer les cas de résidences à locations annuelles multiples. Marc Hervieux propose que toutes les cotisations soient établies au même montant de 90\$ (60\$ + 30\$ barrage) sans distinction entre propriétaire ou locataire tel qu'établi sur le formulaire de paiement. Il est appuyé par Christina Costy. Adopté à l'unanimité.

4.5 Mode de paiement – René Lavoie informe que si les membres ont eu de la difficulté à payer par virement bancaire c'est qu'il a, par inadvertance, inversé le numéro de transit et le numéro de compte de banque.

5. Barrages 5112-5113

5.1 État actuel du barrage – Notre barrage est maintenant stable mais vieillissant, cette situation demandant beaucoup de surveillance.

5.2 Obligations du Centre d'Expertise Hydrique du Québec (CEHQ) – Notre barrage n'est pas encore jugé conforme par le CEHQ, mais nous disposons d'un peu de temps pour effectuer les travaux de correction.

5.3 Communication avec la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard – Le conseiller à l'environnement de la municipalité de Saint-Adolphe, monsieur Pierre Roy, a été invité à participer à notre assemblée générale. L'exécutif souhaitait l'entretenir de taxation sectorielle. Nous avons reçu confirmation aujourd'hui que monsieur Roy ne pourrait être présent.

5.4 Communication avec la municipalité de Saint-Hippolyte – Monsieur Philippe Roy de la municipalité de St-Hippolyte a gracieusement accepté d'aiguiller notre présidente sur les différentes modalités d'une taxation sectorielle afin d'assumer les dépenses à prévoir pour la gestion de notre barrage : aspect légal, résumé des étapes, échéanciers, réfection du barrage, ententes avec la municipalité, sondage de notre clientèle, etc : une collaboration précieuse pour notre association. Notre projet de réparation et d'entretien de notre barrage pourra ainsi être jumelé avec le projet de taxation sectoriel, mettant en scène tous les intervenants concernés : municipalités, ingénieur, associations, environnement, Centre Hydrique, etc.

5.5 Niveau de l'eau selon les recommandations de l'ingénieur – Le niveau du lac doit être maintenu à 65 cm du bord du mur de béton tel que demandé par l'ingénieur.

5.6 Carte bathymétrique lac du Des Pins – Cette carte, établie par le CRELA (M. Richard Carignan) est disponible à la municipalité. Cette carte ne peut toutefois changer le classement de notre barrage.

6. Environnement

6.1 Analyse de l'eau de baignade – La présidente signale qu'elle a complètement oublié d'effectuer cette démarche, mais qu'elle corrigera cet oubli dans les prochains jours et que les résultats seront affichés sur le babillard à l'entrée de la plage. Par ailleurs, la date de la prochaine corvée sur la plage est fixée au 30 mai 2015.

7. Site internet de l'Association des propriétaires du Domaine Alpine

Le site, monté par Grace Bubeck, est très simple et comporte les éléments suivants : la mission de l'association, les règlements en français (en attente de la version anglaise), le formulaire d'inscription et paiement de cotisation, les procès-verbaux d'assemblée générale, lettres annuelles, états financiers, etc. Grace considère qu'il serait également intéressant de faire la cueillette de photos du Domaine Alpine tout en évitant bien sûr de diffuser des portraits sans autorisations. Le site se veut informatif et non interactif. On le visite au www.DomaineAlpine.ca.

Odette Pinard en profite pour faire un appel à tous pour des photos ou des anecdotes retraçant les débuts du Domaine Alpine (ou même avant), elle-même et Brigitte Cambon travaillant toutes les deux à des chroniques pour la Société d'histoire des Pays-d'en-Haut. Il est suggéré de contacter Francine Gagnon qui fera le relais avec Odette.

8. Varia – Fête estivale Alpine le samedi 9 août à 18h00 à la plage.

La fête estivale sera au rendez-vous le 9 août prochain. Un beach party est également prévu pour le 19 ou le 26 juillet selon la température. Ce type de party a permis l'an dernier d'éponger complètement les dépenses estivales. Mélanie Villemaire a comme projets : danseur et leçon de salsa pour le beach party et thème des générations, *comme mes 18 ans* pour la fête estivale du 9 août.

9. Varia –

9.1 Traduction des règlements généraux – La version anglaise n'étant pas au point, Lilian Fortin se penchera sur une traduction plus conforme en collaboration avec Christina Costy.

9.2 Plantes et boutures – On rappelle l'importance d'échanger plantes et boutures, même pour l'environnement de la plage et d'être sensibilisé à la disparition des papillons et des abeilles.

9.3 Boîtes aux lettres – On rappelle de ne pas jeter par terre papiers et circulaires mais de les ramener chez-soi et surtout de ne pas laisser les sacs de crottes de chien dans l'environnement des boîtes aux lettres.

10. Élections – De l'accord de tous, Gilles Rousseau est désigné comme président d'élection. Les personnes suivantes sont élus par acclamation : Francine Gagnon, présidente; Marc Hervieux, vice-président; Lise Bujold, secrétaire; René Lavoie, trésorier; Grace Bubeck (lettre de procuration présentant sa candidature), Donald Desabrais, Christina Costy ainsi qu'André Bouchard, respectivement directeur et directrices. Adopté à l'unanimité.

11. Date de la prochaine assemblée annuelle – Marc Hervieux propose de tenir la prochaine assemblée annuelle le 27 juin 2015 à 10h30. Il est appuyé par René Lavoie. Adopté à l'unanimité.

12. Levée de l'assemblée – Marc Hervieux propose la levée de l'assemblée à 15h30. Il est appuyé par Lise Bujold. Adopté à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire